



## Maison mise en vente suite départ locataire factures entretien du

-----  
Par murguette64

Bonjour, suite au départ de mon locataire, j'ai mis ma maison en vente en 2021- fin d'année- et elle est toujours en vente en 2022. Pour un bon entretien du bien , j'ai conservé des abonnements eau gaz et EDF, et donc des factures pour l'année entière. N'ayant aucun revenu locatif, puis-je déduire ces charges - déficit foncier?- dans la déclaration de revenus 2022?

J'ajoute que je paie la taxe/ enlèvement ordures ménagères alors que la maison est vide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
La maison n'est plus louée puisqu'elle est en vente.  
Vos frais ne sont pas déductibles de revenus fonciers inexistants.  
Pour confirmation, posez la question dans votre messagerie des impôts.

-----  
Par john12

Bonsoir,

Je confirme sans réserve la position de yapasdequoi. Pour pouvoir déduire des frais et charges des revenus fonciers, il aurait fallu que le logement soit, en 2022, destiné à la location, ce qui implique d'être en mesure d'établir des diligences pour louer, moyennant un loyer raisonnable, ce qui n'est pas le cas, pour vous, au vu de ce que vous dites.

Bonne fin de soirée

-----  
Par murguette64

Merci pour vos réponses !  
Murguette 64.

-----  
Par murguette64

Merci pour vos réponses !  
Murguette 64.

-----  
Par murguette64

Merci pour vos réponses !  
Murguette 64.